

Chers voisins,

Nous tenons à vous aviser que nous apportons des **modifications aux méthodes d'excavation** sur le chantier d'agrandissement dans l'espoir de réduire la durée des travaux.

### MICRO-DYNAMITAGE

Le micro-dynamitage servira notamment à briser plus efficacement des sections de roc particulièrement dures.

**Tests :** Jeudi 12 juillet à 10 h 30, 13 h 30 et 16 h 30. Si ces tests sont concluants, le micro-dynamitage quotidien débutera le lendemain.

**Horaire quotidien (lundi au vendredi) :** 8 h 30, 9 h 30, 10 h 30, 11 h 30, 12 h 30, 13 h 30, 14 h 30, 15 h 30, 16 h 30 (et exceptionnellement à 17 h 30).

**Procédure de mise à feu :**

1. Émission de 12 petits coups d'avertisseur à une seconde d'intervalle
2. Pause de 30 secondes entre le dernier coup d'avertisseur et la mise à feu
3. Mise à feu
4. Émission d'un long coup d'avertisseur avisant la fin du sautage

Le micro-dynamitage utilise de plus petites charges que le dynamitage traditionnel et produit beaucoup moins de bruit et de vibrations. Si vous habitez près du chantier, il est possible tout de même que vous entendiez un bruit sourd et que vous ressentiez de légères vibrations au moment des explosions. Des sismographes sont en place aux alentours pour garantir tout de même que les vibrations ne dépassent pas les limites. Les bâtiments adjacents au chantier ont été inspectés au préalable et ne font face à aucun risque : tous ont été jugés en bon état et amplement capables de soutenir les vibrations.

Des trous seront percés à une profondeur de plusieurs mètres dans le roc pour y placer les charges. Des « matelas » spéciaux seront déposés au-dessus des zones de détonation pour contenir les éclats de roche. Aucun explosif ne sera conservé sur le chantier après la journée de travail.

SNC-Lavalin et son sous-traitant suivent à la lettre la réglementation très stricte concernant le dynamitage. Ceci s'applique aussi aux risques d'émanations de monoxyde de carbone sous terre lors des explosions. Ces émanations, malgré toutes les précautions, peuvent pénétrer dans les sous-sols des bâtiments très proches du chantier et représenter un danger si elles sont inhalées. Parmi les mesures de sécurité mises en œuvre, SNC-Lavalin a distribué un détecteur de monoxyde de carbone à chacune des habitations à risque accompagné de documentation expliquant en détails le phénomène.

## UN 3<sup>E</sup> MARTEAU

Un troisième marteau a été ajouté la semaine dernière afin d'augmenter la cadence de production. Il s'agit d'un marteau régulier, comme le second.

## RÉDUCTION DES HEURES D'EXCAVATION

Précédemment, nous vous avons informé que l'excavation se déroulerait de 7 h à 19 h. Les changements ci-dessus nous permettent maintenant de commencer un peu plus tard et de finir plus tôt. L'excavation se fera donc entre 8 h et 18 h seulement (avec une pause de 30 minutes pour le lunch).

## *Autres nouvelles*

### VACANCES DE LA CONSTRUCTION

Selon toute vraisemblance, aucune activité n'aura lieu sur le chantier durant les deux semaines des vacances de la construction, du 23 juillet au 3 août inclusivement. Des gardiens de sécurité seront présents sur le chantier durant cette période.

## MUR DE SOUTÈNEMENT

Pendant que l'excavation se poursuit, nous commencerons prochainement l'installation de ce qu'on appelle un « mur berlinois » le long de Côte Sainte-Catherine. Ce mur de soutènement sera composé de pieux en acier et de planches de bois et servira à retenir le sol du côté du trottoir et de la rue pendant que nous creusons plus profondément. L'érection du mur de soutènement prendra approximativement trois semaines.

## BUREAU D'INFORMATION

Un bureau d'information du projet d'agrandissement a été aménagé dans une roulotte de chantier du côté du CHU, sur Ellendale (près de McShane). Un préposé sera sur place à des heures prédéterminées. Vous y êtes tous bienvenus pour en apprendre plus sur le projet, poser des questions et faire part de vos commentaires. Cette semaine et la semaine prochaine, le bureau sera ouvert les jeudis et vendredis de 9 h à 16 h 30. Un nouvel horaire avec des plages plus fréquentes entrera en vigueur après les vacances de la construction et sera affiché devant le bureau.

Le bureau d'information représente une autre façon de prendre contact. Vous pourrez quand même continuer en tout temps à nous appeler au 514 345-7752 et à nous écrire à [grandirensante.hsj@ssss.gouv.qc.ca](mailto:grandirensante.hsj@ssss.gouv.qc.ca).

Soyez assurés que votre compréhension et votre collaboration dans ce grand projet sont grandement appréciées.

Pour toutes questions ou commentaires : 514 345-7752 ou [grandirensante.hsj@ssss.gouv.qc.ca](mailto:grandirensante.hsj@ssss.gouv.qc.ca)